



Refuge de Barroude, la longue « randonnée » se poursuit

En 2014, le refuge du Barroude, propriété du Parc national des Pyrénées, était détruit par les flammes après avoir été foudroyé. Destination en soi ou étape sur la *haute route des Pyrénées*, ce refuge historique de la vallée d'Aure, construit en 1973, était un repère en vallée d'Aure situé à la fois dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées et dans l'emprise du bien classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et du site Natura 2000 « *Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude* ».

En cet été 2024, après près de deux années d'études, d'analyse, de concertation, le bureau d'architectes SNOHETTA a remporté le concours de maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction du refuge parmi quarante-deux candidats.

Retour sur un projet aujourd'hui plébiscité par le jury du concours d'architecte,

« La tanière des Hautes-Pyrénées, entre terrier et cairn ».



Mise en perspective du futur refuge de Barroude dans son environnement © Snøhetta



Après l'incendie, faire place propre et aller de l'avant

Octobre 2015 : l'incendie du refuge de Barroude, intervenu à l'automne 2014, nécessite la mise en sécurité du site qui est resté un lieu de passage des randonneurs. L'évacuation des matériaux résiduels de l'incendie vers des filières réglementairement agréées, la démolition des constructions, ouvrages et installations encore en place et le nettoyage complet sont menés. Ils nécessitent soixante-dix rotations d'hélicoptage.



Débris du refuge de Barroude, hiver 2014
© J. Le Souder - PNP



Evacuation des débris du refuge de Barroude
© J. Le Souder - PNP

Novembre 2022 : le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées se positionne en faveur de la reconstruction du refuge.

13 avril 2023 : en présence de Madame la Sous-Préfète de Bagnères de Bigorre, le Parc national des Pyrénées installe le comité de pilotage du projet, composé d'élus du territoire et de représentants des collectivités, des commissions syndicales, des services de l'Etat, des représentants des randonneurs et des métiers de la montagne et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées et de plusieurs membres du conseil d'administration du Parc national.

Comme le souligne alors Madame Melina ROTH, Directrice du Parc national des Pyrénées : *« C'est une longue randonnée vers la reconstruction du refuge de Barroude qui débute. Nous allons la mener ensemble, avec les acteurs locaux et les amoureux de la montagne qui nous accompagnent dans ce projet. »*



Réunion du comité de pilotage © Y. Haure - PNP

Ce comité de pilotage est en charge de définir le programme du refuge en vue de sa reconstruction.

Fin d'année 2023 : un concours d'architecte est lancé, sur la base du programme élaboré par le comité de pilotage.

Ce programme définit les besoins dans un contexte de fortes contraintes liés au milieu montagnard et à la localisation du refuge en zone cœur du Parc national, en site classé, et au sein du site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans le souci de véhiculer un message d'accueil, de respect et de découverte de la montagne, le refuge devra être :

- un outil de travail fonctionnel et optimisé
- un projet intégré dans le paysage tout en étant visible
- un projet économe au niveau des ressources naturelles

tout en :

- ayant recours à des dispositifs passifs et durables (isolation, éclairage naturel, durabilité des matériaux, stratégie constructive aboutie)
- répondant à l'augmentation du flux de randonneurs en nuitées et à la journée, calibré et adapté (*36 lits, 36 couverts intérieurs*)

Le choix d'une vision commune pour le cirque de Barroude

Le concours d'architecte en vue de la reconstruction du refuge de Barroude a débuté avec quarante-deux candidats issus de tous les pays (France, Espagne, Suisse, Italien, Canada, Norvège).

En octobre 2023, encadrées par les agents du Parc national, les quatre bureaux d'architectes retenus à l'issue d'une pré sélection découvrent le site et la manière dont un refuge peut s'insérer en zone cœur du Parc national, en site classé, et au sein du site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Parallèlement, les études préalables, relevés topographiques et hydrogéologiques sont réalisées.



Montée sur site des quatre candidats pré sélectionnés © A David - PNP

La programmation du concours d'architectes

\ 1^{er} mars 2024 : dépôt des candidatures

\ 16 avril 2024 : réunion du jury

\ Mai 2024 : décision du jury

Après quatre mois de consultation, l'agence Snøhetta remporta le concours pour la réalisation du nouveau refuge de Barroude.

Agence norvégienne spécialisée dans la montagne, l'architecture paysagère, l'architecture d'intérieur, **Snøhetta (Snøhetta arkitektur landskap AS)** a su répondre aux exigences techniques, logistiques et esthétiques du programme.

Snøhetta en quelques mots :

Références : Bibliothèque d'Alexandrie, Opéra et ballet nationaux de Norvège (*Oslo*), Musée national de la marine (*Paris*), Pavillon du Mémorial du World Trade Center (*New York*), reconstruction de Times square (*New York*), Lascaux IV (*Montignac*), la Croisette (*Cannes*), refuge Tungestolen (*Norvège*), refuge Fuglemyrhytta (*Norvège*)...

9 studios
350 employés
40 nationalités

Le projet retenu : « La tanière des Hautes-Pyrénées, entre terrier et cairn »

Conçu de manière frugale et innovante, le nouveau refuge de Barroude répondra à la fois aux objectifs d'accueil des randonneurs et de réduction de l'impact liés à la fréquentation du site.

Le concept du nouveau refuge de Barroude illustre la volonté d'offrir un abri sûr aux randonneurs tout en préservant l'intégrité et la majesté de son environnement naturel.

Il s'appuie sur deux mots, terrier et cairn évoquant à la fois la sécurité, le bien-être, et la destination.



Intégration paysagère du refuge de Barroude

L'architecture semble se fondre dans les épaisseurs de la topographie tout en offrant un abri discret et protecteur.



L'enveloppe du refuge faite de pierre, de bois et d'aluminium, favorise l'intégration au paysage, tout en faisant du refuge une destination visible.

Implanté sur le site de l'ancien refuge, le bâtiment est installé en dehors de zones de préservation d'installation de la faune et de la flore endémique.

Sa conception architecturale bioclimatique, ouvert au nord et protégé des vents dominants du sud, fait du refuge un objet compact et trapu pour minimiser le linéaire de façade confronté aux intempéries et s'intégrer parfaitement dans le paysage du cirque de Barroude.

Le refuge se caractérise par sa grande couverture plantée semblant prolonger les lignes du paysage ainsi qu'une enveloppe protectrice en aluminium recyclé protégeant les espaces extérieurs des vents dominants venant du sud.



Vue aérienne du refuge de Barroude

Le plan du refuge est organisé en deux grands ensembles, les espaces de vie ouverts sur le cirque de Barroude et les espaces des chambres.

Cette disposition permet de gérer l'intimité du lieu, avec une progression du plus ouvert, les espaces d'accueil, au plus protégé, les dortoirs et les sanitaires.

La conception des espaces intérieurs favorise le "vivre ensemble" en proposant un environnement convivial et lumineux cadrant des vues sur le grand paysage.



Des espaces lumineux tournés vers l'extérieur



Le bois, matériaux de prédilection pour des chambres agréables à vivre

Approche environnementale

L'enveloppe et la structure du refuge sont réalisées en bois pour favoriser à la fois l'utilisation de matériaux pérennes et faibles émetteurs en carbone mais également pour permettre d'optimiser la préfabrication de l'ouvrage en réduisant le poids, la mise en œuvre sur site ainsi que les rotations d'hélicoptère.

Les terrassements sur site et les fondations bétons sont minimisées car l'ouvrage est « posé » sur le sol existant. Cette mise en œuvre permet une totale réversibilité de l'ouvrage et une insertion environnementale optimale mais également la réduction de la durée de construction à 2 saisons.

Les habillages en pierre ainsi que la toiture plantée permettent l'installation de la faune et de la flore sur le bâtiment et renforce son intégration dans le site.

La conception technique du bâtiment repose sur une approche multi-énergétique alliant panneaux solaires, panneaux photovoltaïques et poêle à bois, la ventilation naturelle et une isolation bio sourcée assurant le déphasage thermique.

Enfin, l'adduction de l'eau potable se fait par une cuve stockant l'eau de source et le traitement des eaux usées est géré par infiltration sans impact sur l'environnement.

L'avenir et son agenda

Juin 2025 – septembre 2025 :	tranche 1 : chantier sur site
Octobre 2025 – mai 2026 :	préfabrication en atelier et préparation tranche 2
Juin 2026 – septembre 2026 :	tranche 2 : chantier sur site
Octobre 2026 – mai 2027 :	préfabrication en atelier et préparation éventuelle tranche 3
Juin 2027 – septembre 2027 :	tranche 3 éventuelle : fin du chantier du second œuvre et livraison du refuge

(sous réserve des procédures administratives)

Contact Presse :
Caroline Bapt – chargée de mission Communication Parc national des Pyrénées
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39